

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 37 (1991)
Heft: 28-29

Artikel: Quel visage à l'avenir de la Suisse?
Autor: Tripet, Edgar
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-848170>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

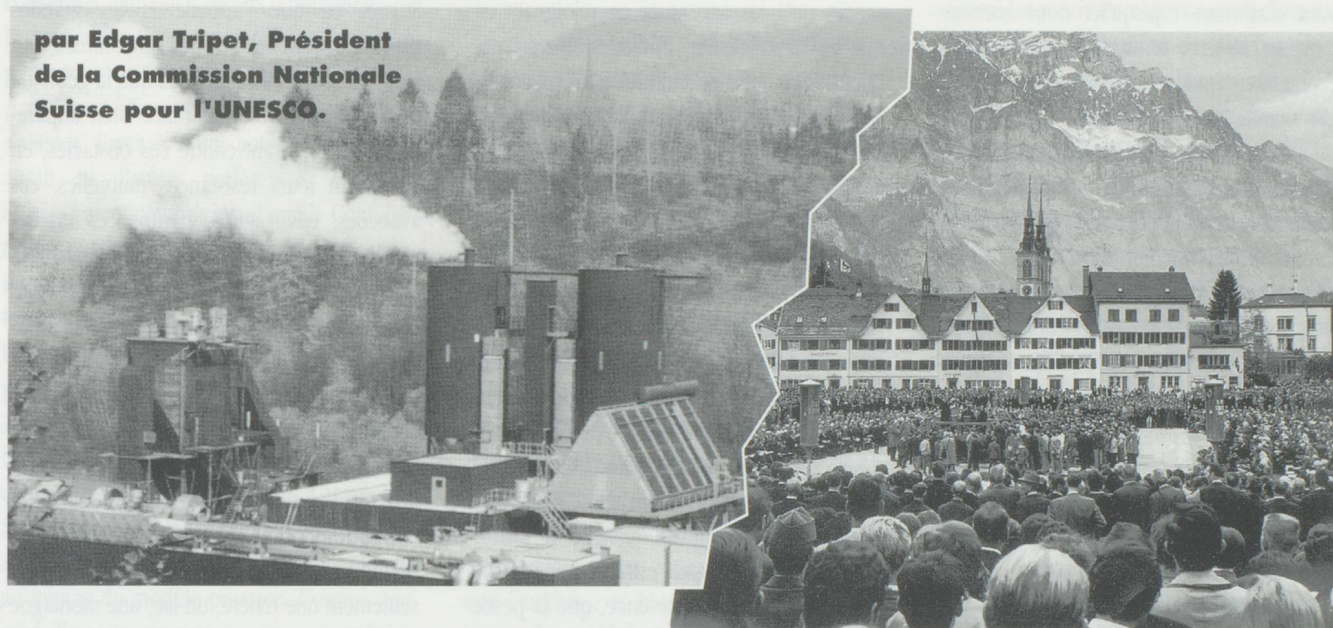
Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Même si sept siècles d'histoire, et d'une histoire cohérente devraient assurer les Suisses de leur identité, jamais la Suisse ne se sera autant interrogée sur elle-même qu'à l'approche de son 700ème anniversaire. C'est vrai

Quel visage à l'avenir de la Suisse ?

par Edgar Tripet, Président de la Commission Nationale Suisse pour l'UNESCO.



que tout anniversaire appelle la réflexion, et qu'on s'y remémore avec attendrissement ou avec fierté l'image d'un passé et surtout d'un passé qu'on aimerait retrouver dans le présent. Mais on constate que la débauche d'articles de journaux, de revues, de livres qui, ces derniers mois, ont pris pour thème la Suisse, son identité, son image, se sont moins occupés du passé que préoccupés de l'avenir du pays. Et la question qui, explicitement ou implicitement, hante toutes ces réflexions, nous la formulerons ainsi : est-ce que, en cette fin de XXème siècle, le passé qui a donné à la Suisse son visage a un avenir ? Et quel avenir ?

C'est sans doute parce que depuis quelques années on ne parvient plus à donner à cette question une réponse claire, convaincue et convaincante qu'on a renoncé à l'Exposition nationale attendue pour 1989, que le premier projet des festivités du 700ème anniversaire a capoté comme on sait, et que les festivités bricolées à la hâte pour cette année 1991 suscitent jusqu'ici hélas, plus de discussion qu'elles n'emportent d'adhésion.

Avoir 700 ans et se demander qui on est, c'est ce qu'on appelle avoir une crise d'identité. Je n'aime pas trop ce terme d'identité étendu à une communauté humaine alors que son usage premier est réservé à des individus, à qui on délivre une carte attestant qu'ils sont eux et pas un autre. Quand il s'agit d'un groupe, d'un peuple, et surtout d'une nation, l'identité se détermine moins aisément que pour un individu. Elle est amenée à varier selon l'endroit où on établit une frontière, un seuil jugé qualitatif entre un ensemble de caractères attribués à un groupe, un peuple, une nation, et un autre ensemble de caractères

attribués à un autre groupe, un autre peuple, une autre nation. Les circonstances historiques, ici, fixent les frontières, et déterminent la hauteur des seuils. Les choix politiques aussi.

Un exemple pour illustrer mon propos, sous forme de parabole. M. Saddam Hussein a appelé les Musulmans à la guerre sainte. Imaginons qu'elle a lieu. Que vous le vouliez ou non, l'immense majorité d'entre vous ici présents se trouve avoir une identité judéo-chrétienne. Votre camp est choisi, vous y êtes au coude à coude avec les Américains, voire avec les Russes. Pourtant, dans d'autres circonstances, vous vous trouvez fort différents des Russes, voire des Américains. Par exemple, quand vous cédez à des réflexes européens en discutant avec ces derniers des prix agricoles au sein du GATT. Mais si vous êtes Suisses et que les Européens à leur tour veulent vous imposer leurs surplus de beurre au nom de doctrines libérales auxquelles vous êtes par ailleurs viscéralement attachés, n'irez-vous pas chercher votre *morgenstern* pour défendre les vaches suisses ? Et c'est ainsi que nous avons une

identité judéo-chrétienne plutôt que musulmane, européenne plutôt qu'américaine, suisse plutôt que française ou allemande, et appenzelloise des Rhodes Intérieures plutôt que des Rhodes Extérieures. Aujourd'hui, pour nous Européens, pour nous Suisses en particulier, il nous revient de décider où nous situons les frontières, à quel niveau se situent les seuils entre nos différences respectives avant d'affirmer : jusqu'ici nous sommes nous, et au-delà nous ne saurions nous reconnaître. Traduit en langage confédéral, cela signifie qu'il faut justifier le fait qu'un Savoyard d'Annemasse est plus étranger à un Genevois de Carouge qu'un Confédéré de Frauenfeld. Ce n'est plus aussi facile à prouver aujourd'hui qu'hier. Cela l'est d'autant moins en ces temps où M. Schellenberg, qui occupe de très importantes fonctions à la tête de la radio-télévision de la Suisse alémanique, imagine sans peine la sécession de la Romandie et du Tessin, étant entendu que la Suisse resterait la Suisse et ne deviendrait pas un Land allemand si la Romandie devenait française et le Tessin italien.

"Les différences acceptées"

Mais laissons en repos cette question, qui marque la fascination (elle est aussi répulsion) que la trop puissante RFA exerce sur bien des esprits en Suisse alémanique ; et revenons à notre Genevois, à son Savoyard et à son Thurgovien. Des proximités, des différences, des collusions entre des différences, l'histoire a décidé. L'identité suisse produite à partir de groupes humains hétérogènes, c'est l'histoire qui lui a donné un sens. Mais est-il besoin de rappeler au passage que ce que l'histoire a fait, elle peut le défaire ? C'est ainsi que rien n'empêche d'imaginer que le Genevois de Carouge se sente demain plus proche du Savoyard d'Annemasse, au sein d'une région Rhône-Alpes en pleine expansion, que de son compatriote de la Suisse orientale satellisée par Zurich. Cela ne signifierait pas qu'il se serait éloigné de ce compatriote dont il n'a jamais été proche, sauf après des libations du 1er août. Cela signifierait que les raisons pour lesquelles il a choisi de vivre sous les mêmes lois, sous le même toit institutionnel, pour les bons et pour les mauvais jours avec ce compatriote si lointain plutôt qu'avec un

voisin savoyard si peu dissemblable, cela signifierait que ces raisons seraient devenues caduques. Cela signifierait que la caractéristique miraculeusement fondatrice de l'identité suisse aurait perdu sa justification historique - cette caractéristique qui veut que les Thurgoviens et les Genevois, les Bâlois et les Tessinois trouvent, et ainsi aient trouvé plus de profit à mettre en commun leurs différences qu'à les accentuer en rejoignant ce que les nationalismes traditionnels nommeraient leurs patries culturelles respectives. Ce sont les différences qui ont cimenté la paradoxale unité et, dans cette unité, l'identité de la Suisse ; alors que partout ailleurs, autour de la Suisse, on s'est entre-tué au nom des mêmes différences.

Car l'histoire de la Suisse, lorsqu'on la réduit à une simple proposition, c'est l'histoire de différends résolus par l'acceptation des différences. La Suisse est fille du consensus, élevé à la dignité d'un principe politique majeur. Sans l'acceptation chez chaque Suisse de la justesse sinon de la justice du consensus (et j'oppose justesse à justice parce que le consensus est déterminé par la pesée des forces en présence, que la pesée peut être juste et les forces non), sans acceptation donc du consensus, il n'y aurait pas eu, il n'y aurait plus de Suisse. Alors, le ciel aurait-il fait don aux Suisses d'une grâce particulière, d'une aptitude au consensus plus chichement mesurée à d'autres peuples, qui auraient préféré sucer la haine de l'ennemi héréditaire avec le lait maternel et national ?

Sans vouloir refuser le rôle de la grâce divine dans le déroulement de l'histoire des hommes, on est obligé de reconnaître que l'aptitude au consensus découle d'un impératif historique existentiel, quasi biologique, pour les populations appelées à cohabiter sur le territoire de la Confédération helvétique. Depuis l'Antiquité, la Suisse est une zone frontière. Au cœur de l'Europe occidentale, elle reste le lieu géographique où trois grandes cultures sont en contact ; et qui dit contact dit aussi confrontation, affrontement. Ces cultures sont des forces vivantes, et parce qu'elles sont vivantes elles sont en mouvement. Représentons-nous la force et le mouvement de ces cultures - la germanique, la celtique et la latine ; puis l'allemande, la française et l'italienne - comme la force et le mouvement des grandes plaques

tectoniques dont les géologues nous disent qu'elles se déplacent, qu'elles entrent en collision les unes avec les autres, qu'elles glissent l'une sur l'autre, se chevauchent, créent des plissements, se brisent aussi et s'émiettent au point de leur rencontre. En ce point-là, les tensions sont évidemment plus considérables, les risques de rupture d'équilibre plus importants. Sur le territoire de la Suisse, ce que j'appellerais les grandes plaques culturelles se sont rencontrées tout en se heurtant aux obstacles que la géologie avait justement mis en place bien auparavant. En se brisant contre ces obstacles, en éprouvant leurs résistances mutuelles, ces avancées, ces vagues, parfois ces raz-de-marée culturels et humains se sont éparpillés entre des régions coupées les unes des autres par des rivières, des lacs, des chaînes de montagne. L'éparpillement et la géographie ont favorisé la constitution de petites communautés fermées, et leur fermeture a favorisé la conservation, voire l'accentuation des différences originelles. Mais les différences font généralement les ennemis, et il ne fait pas bon vivre à côté d'ennemis dont seulement une rivière, un lac, une montagne vous séparent. On ne se sent pas en sécurité. Alors, entre rester les armes à la main parce qu'on se méfie les uns des autres et s'entendre à gérer des différences reconnues en apprenant à les respecter toutes, les habitants de la Suisse ont choisi de s'entendre. Les équilibres à trouver nécessitant des réglages délicats, il était exclu d'attendre d'autorités extérieures, même respectables, quelque arbitrage que ce fut : aussi bienveillante et rationnelle qu'elle soit, une autorité extérieure ne saurait porter de jugement sans risquer d'écorcher ici une spécificité, de chatouiller là une susceptibilité, chacune fort orgueilleuse d'elle-même. Les Suisses ont donc conclu que la recherche du consensus ne pouvait s'effectuer que dans l'indépendance des parties concernées par cette recherche. Ils ont tiré cette conclusion il y a 700 ans, et c'est elle qui fonde le principe politique le plus consistant qu'on puisse extraire, et abstraire du pacte de 1291.

"Les deux faces de l'identité suisse"

Dans la chronologie symbolique de la

Confédération, je retiendrais une autre date, qui appartient autant et plus banalement à l'histoire européenne, et française, qu'à l'histoire suisse : 1515. Chacun sait de quoi il s'agit ! Mais si à Marignan François Ier était contre les Suisses, Dieu était avec eux ! Et il s'agit plus pour eux d'une défaite sacrée que d'une sacrée défaite. Car elle a permis aux Suisses de saisir le lien nécessaire entre le consensus national - disons, confédéral - et la neutralité. Ils ont compris que prendre parti pour une puissance étrangère, de la part d'un canton, c'était courir le risque de s'aliéner l'amitié d'un autre canton, qui aurait eu d'autres préférences. Que les Suisses l'aient compris avant que la Confédération ne devînt multilingue, et par conséquent liée à différentes puissances culturellement tutélaires, voilà où on lira l'intervention de la Providence, dont on aura pu vérifier la pertinence longtemps après 1515, entre 1914 et 1918, lorsque la ligne du front, dans l'esprit des Romands, de la mer du Nord à Bâle s'est prolongée à travers la Suisse jusqu'au front italien parce que les Alémaniques et l'Etat-Major résistaient mal au mirage du modèle prussien. Comme une médaille a un revers et un avers, neutralité à l'extérieur et consensus à l'intérieur sont les deux faces de l'identité suisse. Identité politique d'abord, mais où le politique apporte une solution à un problème au départ culturel. C'est pourquoi on ne parlera pas d'identité culturelle suisse, mais de caractéristiques culturelles suisses déterminées par des choix politiques.

J'insiste là-dessus, car l'originalité de la Suisse, son apport à l'Europe, se trouve dans la solution politique qu'elle a donnée à un problème culturel, européen justement. En appliquant avant l'Europe cette solution à elle-même, elle a évité sans doute à l'Europe quelques sanglants conflits supplémentaires. Elle a su établir sur son territoire exigu un espace de paix que les tensions interculturelles, par nationalismes interposés, semblaient destiner à servir de champ de bataille. C'est pourquoi elle s'est trouvée comme par miracle, au XX^{ème} siècle, dans la situation de l'oeil calme au coeur du cyclone déchaîné des passions, point d'équilibre des convergences et des divergences européennes tourbillonnant furieusement autour d'elle. Et c'est ce souvenir, si proche

dans le temps - un souvenir parlant de façon sensible à ceux qui se rappellent de la ferveur incontestée de la célébration du 650^{ème} anniversaire de la Confédération, en 1941 - c'est ce souvenir dont on ne sait s'il obscurcit aujourd'hui la vision de notre avenir ou si, au contraire, il l'éclaire.

"Un pari pour l'avenir"

Car nous sommes en 1991. 1991 précède de douze mois 1992, date au-delà de laquelle pourrait se préciser l'image d'une Europe jusqu'ici assez floue. Et cette Europe devrait être bien différente, et sans doute est-elle déjà substantiellement différente de celle dans laquelle, pendant des siècles, la Suisse s'est formée, puis a prospéré. C'est en relation et par réaction à son environnement européen que la Suisse s'est constituée. Mais si la pratique du consensus choisie jadis par la Suisse pour se constituer gagne l'Europe, du moins sa partie occidentale ; si les Français ne mettent plus leur coquetterie à ne pas comprendre l'allemand des Allemands, qui préféreront de toute façon parler avec eux l'anglais ; si plus rien ne retient personne de se déplacer de Séville à Copenhague et d'Amsterdam à Athènes, de s'établir et de travailler où bon lui semble, la recette interculturelle suisse perd son caractère original. Pour simplifier : une fois le consensus à la mode suisse devenu européen, si la Suisse renâclait à y participer, les autres Européens la soupçonneraient vite de vouloir soustraire ses richesses à une communauté dont elle cherche néanmoins à partager les avantages. S'agirait-il d'un soupçon totalement illégitime ? La même accusation d'égoïsme porterait vite son ombre sur la neutralité suisse aussi, et elle non plus ne manquerait pas de légitimité. Car si les ennemis potentiels de la Suisse ne se trouvent plus chez ses voisins immédiats, les menaces susceptibles de porter atteinte à son intégrité sont celles-là mêmes qui mettront en péril l'existence de ses voisins. En choisissant de rester neutre au milieu de voisins solidement attaqués, la Suisse déléguerait dans les faits, et gratis pro Deo le soin de sa défense à ses voisins. Est-ce vraiment un choix compatible avec des relations de bon voisinage ?

Mais tentons d'arriver à une conclusion. En cette fin de XX^{ème} siècle, au moment où

les Suisses célèbrent le 700^{ème} anniversaire de leur Confédération, l'histoire a choisi de leur jouer un mauvais tour. Il ne suffit pas qu'elle les interroge sur le fonctionnement de leurs institutions et sur leur mode de gouvernement ; qu'elle mette en doute la façon dont ils interprètent leur neutralité : ce ne serait pas la première fois que les Suisses se posent de telles questions, auxquelles ils ont apporté les réponses nécessaires, qui ont été jusqu'ici également suffisantes. Par contre, et à mon sens pour la première fois, les réponses traditionnelles des Suisses aux questions que l'histoire leur a posées ne sauraient plus être suffisantes aujourd'hui s'ils ne répondent pas au préalable à une question préjudicielle, située en amont de toutes les questions connues - une question qui attend une réponse politique et non plus institutionnelle parce qu'elle engage un pari sur l'avenir. Une question qui se formule ainsi : est-ce que les conditions dans lesquelles une identité suisse s'est épanouie au fil des siècles sont encore suffisamment présentes en ce XX^{ème} siècle finissant pour que la Suisse doive continuer à s'accrocher à son passé, et à ce que son passé a fait d'elle ? Ou bien est-ce que ces conditions ont changé assez pour que, en choisissant de rester fidèle à l'image qu'elle se fait de son passé, la Suisse se transforme en curiosité historique, en réserve d'Indiens pour un Disneyland européen ? Mais aussi, si la Suisse ne persévère pas dans son être, qui est institutionnel avant d'être culturel, dont les institutions déterminent l'originalité, qu'advient-il d'elle ?

Dans ce mouvement pendulaire d'affirmations et de doutes qui rend compte de tout le débat actuel sur l'identité suisse, il ne m'appartient pas d'apporter des réponses, ni même des embryons de réponses. Un autre exposé serait nécessaire, et il serait nécessairement plus subjectif. Par contre, c'est le débat que nous aurons ici qui devrait être éclairant, puisque ce débat a lieu en France, devant des Suisses de l'étranger (même si cet étranger n'est guère lointain), c'est-à-dire devant des Suisses qui ont sur la Suisse un double éclairage, du dedans et du dehors. J'espère qu'il nous aidera, comme tout éclairage est censé le faire, à y voir plus clair. ■